

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 19 janvier 2026 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le 15 décembre 2025 à 20 h 00 heures et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Yves Arcouette
Siège #2 - Johanne Joannette
Siège #3 - Raymond Bisaillon
Siège #4 - Annie Gagnon
Siège #5 - Bruno Lavallée
Siège #6 - Michel Dorais

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau. Monsieur Stéphane Chagnon, directeur général et madame Jessica Bédard, greffière adjointe, assistent également à cette assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2025-12-433

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 décembre 2025, avec la modification suivante :

AJOUTER : 15.4 - Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif (Véloce III).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 01 décembre 2025.
- 3.2 - Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2025.

- 4 - CORRESPONDANCE

- 4.1 - Demande d'autorisation pour l'utilisation du parc Donald-Martin pour la tenue d'un Carnaval d'hiver.

- 5 - CONSEIL

- 5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.

5.2 - Résolution pour retenir les services de la SPAD de Drummondville et désigner les signataires de l'entente à intervenir entre les parties.

5.3 - Résolution pour autoriser le paiement de la quote-part à la Régie intermunicipale d'Acton Vale et des Maskoutains.

5.4 - Résolution pour autoriser le paiement de la quote-part à la Régie intermunicipale d'Acton Vale et des Maskoutains - Écocentres.

5.5 - Dépôt du bilan MADA.

6 - RAPPORTS MENSUELS

6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

9 - TRÉSORERIE

9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des comptes à payer.

10 - GREFFE MUNICIPAL

10.1 - Adoption du règlement 001-2026 établissant la tarification d'un bien, d'un service, d'une activité ou autres avantages

10.2 - Adoption du règlement 002-2026 imposant une taxe foncière à taux variés pour l'année 2026.

10.3 - Avis de motion et présentation du règlement 003-2026 pour fixer le montant que la Ville peut dépenser à des fins industrielles.

10.4 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par Beneva.

11 - RESSOURCES HUMAINES

11.1 - Résolution pour autoriser une entente relative à l'entretien et le déneigement de la piste de ski de fond.

11.2 - Résolution pour autoriser une demande de placement dans le cadre du programme emplois d'été Canada 2026 et/ou tout autre programme d'aide à l'emploi et désigner la signataire desdites demandes.

11.3 - Résolution pour autoriser le renouvellement du contrat de travail de la directrice des mandats spéciaux.

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 - TRAVAUX PUBLICS

15 - LOISIRS

15.1 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif # 1 - Éclairage du stade Léo-Asselin.

15.2 - Résolution pour autoriser une dépense et désigner les signataires du protocole d'entente à intervenir avec le Show de la Rentrée Desjardins d'Acton, Édition 2026.

15.3 - Résolution pour autoriser monsieur Dominic Borduas à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

15.4 - Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif (Véloce III).

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

17 - INCENDIE

17.1 - Adoption du rapport d'activité annuel de mise en oeuvre du schéma de couverture de risque (année 2024).

17.2 - Résolution relative à l'entretien de l'anneau de glace au parc Donald-Martin.

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

18.1 - Résolution pour mandater le service de l'aménagement de la MRC d'Acton afin d'apporter une modification au règlement de zonage 069-2003 (Zone 510).

19 - VARIA

19.1 - Vote de félicitations.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 2025-12-434** **3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 01 décembre 2025.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 01 décembre 2025 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière adjointe est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

La conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 01 décembre 2025, tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- 2025-12-435** **3.2 - Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2025.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 décembre 2025 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière adjointe est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

Le conseiller Michel Dorais propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2025, tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4 - CORRESPONDANCE

- 2025-12-436** **4.1 - Demande d'autorisation pour l'utilisation du parc Donald-Martin pour la tenue d'un Carnaval d'hiver.**

Attendu que l'école Roger-Labrecque soumet une demande visant l'utilisation du parc Donald-Martin pour la tenue de son Carnaval d'hiver;

Attendu que les activités se tiendront le 22 janvier 2026, de 8 h 30 à 14 h 30, avec un groupe en avant-midi et un groupe en après-midi;

Attendu que l'école demande l'accès aux installations suivantes :

- la cabane à patins;
- les toilettes;
- la patinoire, laquelle devra être déneigée si nécessaire;
- la butte pour les activités de glissade;

Attendu que l'école aimerait également apporter un petit foyer fermé afin de faire un feu de manière sécuritaire;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser l'école Roger-LaBrèque à utiliser le parc Donald-Martin le 22 janvier 2026, entre 8 h 30 et 14 h 30, pour la tenue de son Carnaval d'hiver, aux conditions suivantes :

- Accès à la cabane à patins;
- Accès aux toilettes;
- Déneigement de la patinoire au besoin;
- Utilisation de la butte pour la glissade;
- Autorisation d'utiliser un foyer fermé pour un feu, sous la responsabilité de l'école et conformément aux règles de sécurité en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5 - CONSEIL

5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.

Aucune dépense

2025-12-437

5.2 - Résolution pour retenir les services de la SPAD de Drummondville et désigner les signataires de l'entente à intervenir entre les parties.

Attendu que le contrat relatif aux services de la SPAD vient à échéance le 31 décembre 2025;

Attendu que la Ville a reçu une offre de service pour l'entente de service pour le contrôle animalier 2026-2030;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

De retenir, pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030, les services de la SPAD de Drummondville, pour le contrôle animalier de la Ville d'Acton Vale, pour l'application de son règlement G-100.1, selon les conditions édictées dans le contrat et d'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-12-438 5.3 - Résolution pour autoriser le paiement de la quote-part à la Régie intermunicipale d'Acton Vale et des Maskoutains.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Michel Dorais et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 63 385 \$ ainsi que son paiement à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – Budget 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-12-439 5.4 - Résolution pour autoriser le paiement de la quote-part à la Régie intermunicipale d'Acton Vale et des Maskoutains - Écocentres.

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 54 459 \$ ainsi que son paiement à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – Écocentre - Budget 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.5 - Dépôt du bilan MADA.

... Dépôt du bilan "L'outil Résultats atteints" des démarches MADA.

Le conseil en prend acte.

6 - RAPPORTS MENSUELS

6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

Rapport du Service incendie.

Le conseil prend acte.

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

7.1 Greffe municipal et Cour municipale

7.2 Services culturels et sportifs

7.3 Travaux publics

7.4 Direction générale

7.5 Bibliothèque municipale

7.6 Urbanisme

7.7 Trésorerie

7.8 Incendie

7.9 Traitement de l'eau et épuration des eaux

7.10 Ressources humaines

Le conseil prend acte.

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

9 - TRÉSORERIE

2025-12-440

9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des comptes à payer.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'approver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des comptes à payer :	
• Pour mi-décembre 2025	106 201.74 \$
Grand Total	106 201.74 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10 - GREFFE MUNICIPAL

2025-12-441

10.1 - Adoption du règlement 001-2026 établissant la tarification d'un bien, d'un service, d'une activité ou autres avantages

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance extraordinaire de ce conseil tenue le 10 décembre 2025, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Règlement 001-2026 « *Règlement numéro 001-2026 établissant la tarification d'un bien, d'un service, d'une activité ou autres avantages.* »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-12-442

10.2 - Adoption du règlement 002-2026 imposant une taxe foncière à taux variés pour l'année 2026.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance extraordinaire de ce conseil tenue le 10 décembre 2025, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Règlement 002-2026 « *Règlement numéro 002-2026 imposant une taxe foncière à taux variés pour l'année 2026.* »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10.3 - Avis de motion et présentation du règlement 003-2026 pour fixer le montant que la Ville peut dépenser à des fins industrielles.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est, par la présente, donné avis de motion, par la conseillère Annie Gagnon qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le *Règlement*

003-2026 pour fixer le montant que la Ville peut dépenser à des fins industrielles;

Il est, par la présente, déposé par la conseillère Annie Gagnon le projet de règlement intitulé : « *Règlement 003-2025 pour fixer le montant que la Ville peut dépenser à des fins industrielles* », qui sera adopté à une séance subséquente.

2025-12-443

10.4 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par Beneva.

Attendu que Beneva a transmis pour fins de paiement une facture émise pour l'assurance des biens pour la période du 1er décembre 2025 au 1er décembre 2026;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Michel Dorais et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 128 136.04 \$, taxes incluses, ainsi que son paiement à Beneva pour une facture émise le 01 décembre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11 - RESSOURCES HUMAINES

2025-12-444

11.1 - Résolution pour autoriser une entente relative à l'entretien et le déneigement de la piste de ski de fond.

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu d'accepter l'entente relative à l'entretien et le déneigement des sentiers de ski de fond, telle que soumise, et de désigner le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, ladite entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-12-445

11.2 - Résolution pour autoriser une demande de placement dans le cadre du programme emplois d'été Canada 2026 et/ou tout autre programme d'aide à l'emploi et désigner la signataire desdites demandes.

La conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale accepte la responsabilité du Programme Emploi d'été Canada 2026 et/ou tout autre programme d'aide à l'emploi et que la directrice Ressources humaines et directrice générale adjointe soit autorisée au nom de la Ville d'Acton Vale à signer tout document officiel concernant le ou les programmes, et ce, avec le Gouvernement du Canada;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage par son représentant à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le ou les programmes soumis seraient subventionnés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-12-446

11.3 - Résolution pour autoriser le renouvellement du contrat de travail de la directrice des mandats spéciaux.

Le conseiller Michel Dorais propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu:

De renouveler le contrat de travail de madame Nathalie Ouellet à titre de directrice des mandats spéciaux, à temps partiel, tel que soumis par la directrice ressources humaines/directrice générale adjointe, et d'autoriser le maire et la directrice ressources humaines/directrice générale adjointe à signer, pour et au nom de la Ville d'Acton Vale, le renouvellement de contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 - TRAVAUX PUBLICS

15 - LOISIRS

2025-12-447

15.1 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif # 1 - Éclairage du stade Léo-Asselin.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.1, relatif aux travaux de l'éclairage du stade Léo-Asselin;

Attendu la recommandation de monsieur Guillaume Laquerre, ingénieur de la firme Pluritec;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 87 140.70 \$, plus taxes, ainsi que son paiement, à Néolect Inc. à titre de paiement du décompte progressif #1;

De financer cette dépense par le programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

D'autoriser le directeur général, monsieur Stéphane Chagnon, à signer pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.1 – Remplacement de l'éclairage sportif et du tableau indicateur au stade Léo-Asselin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-12-448

15.2 - Résolution pour autoriser une dépense et désigner les signataires du protocole d'entente à intervenir avec le Show de la Rentrée Desjardins d'Acton, Édition 2026.

... La conseillère Annie Gagnon et le conseiller Yves Arcouette quittent leur siège.

La conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Michel Dorais il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 15 000 \$, ainsi que son paiement au Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale pour la présentation du Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale, édition 2026;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que le directeur général de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale pour la réalisation de cette activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-12-449

15.3 - Résolution pour autoriser monsieur Dominic Borduas à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

Attendu que le Show de la rentrée Desjardins d'Acton tiendra sa 17e édition du 13 au 15 août 2026 au parc Donald-Martin situé au 775, rue Pelchat à Acton Vale;

Attendu que la résolution 2025-12-447, datée du 15 décembre 2025 autorise le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que le directeur général de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale pour la réalisation de cette activité;

Attendu que les organisateurs prévoient la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

La conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisaillet et il est résolu d'autoriser monsieur Dominic Borduas à tenir l'événement au parc Donald-Martin, situé au 775, rue Pelchat à Acton Vale et à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue du Show de la rentrée Desjardins d'Acton Vale, qui aura lieu les 13-14-15 août 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... La conseillère Annie Gagnon et le conseiller Yves Arcouette reprennent leur siège.

2025-12-450

15.4 - Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif (Véloce III).

Attendu que la Ville d'Acton Vale a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif (Véloce III), et s'engage à les respecter;

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Attendu que pour l'exercice financier 2025-2026, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2025 et la date de la lettre d'annonce du projet:

Attendu que les travaux ont été réalisés du 1er janvier au 31 décembre 2025;

Attendu que la Ville d'Acton Vale transmet au Ministère le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doivent comprendre:

- le détail des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);
- la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet d'une aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);
- le résultat quant au nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes entretenues (volet 3);

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Michel Dorais et il est résolu:

Que la Ville d'Acton Vale autorise la présentation du rapport des travaux, y compris la reddition de comptes liés aux travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que le directeur des Services culturels et sportifs, monsieur Dave Timmons, est dûment autorisé ou autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

17 - INCENDIE

2025-12-451

17.1 - Adoption du rapport d'activité annuel de mise en oeuvre du schéma de couverture de risque (année 2024).

La conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'adopter le rapport d'activité annuel (année 2024) de mise en œuvre du schéma de couverture de risques, tel que soumis et de le transmettre à la MRC d'Acton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-12-452

17.2 - Résolution relative à l'entretien de l'anneau de glace au parc Donald-Martin.

Suite à l'intérêt démontré par la Brigade des incendies d'Acton Vale concernant l'entretien de l'anneau de glace au parc Donald-Martin, durant la saison hivernale 2025-2026, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu :

Que la Ville retienne les services de la Brigade des incendies d'Acton Vale pour effectuer l'entretien de l'anneau de glace au parc Donald-Martin durant la saison hivernale;

Qu'en considération des services rendus, la Ville autorise une dépense d'un montant de 5 000 \$, ainsi que son paiement à la Brigade des incendies d'Acton Vale répartit comme suit :

- 2 500 \$ versés en 2025;
- 2 500 \$ versés en 2026.

De financer cette dépense à même le fonds d'administration.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2025-12-453

18.1 - Résolution pour mandater le service de l'aménagement de la MRC d'Acton afin d'apporter une modification au règlement de zonage 069-2003 (Zone 510).

Attendu que la Ville a reçu, de la compagnie 9467-0247 Québec Inc., une demande de modification du règlement de zonage 069-2003, afin que soit ajouté, à la grille des usages permis pour la zone 510, un usage commercial de classe D-4 « vente de véhicules » aux usages déjà autorisés;

Attendu que l'usage projeté est complémentaire aux usages déjà autorisés dans la zone 510, soit l'entretien et la vente de pièces et accessoires pour véhicules;

Attendu que la zone municipale 510 est située dans en zone agricole en vertu de la *Loi sur la Protection du Territoire et d'Activités agricoles du Québec*;

Attendu que la grande majorité des immeubles de cette zone sont utilisés à des fins autres que l'agriculture;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

De mandater le Service de l'aménagement de la MRC d'Acton, à préparer un projet de règlement de modification du règlement de zonage no. 069-2003, en y ajoutant à la grille des usages permis pour la zone 510, un usage commercial de classe D-4 « vente de véhicules » aux usages déjà autorisés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

19 - VARIA

2025-12-454

19.1 - Vote de félicitations.

La conseillère Annie Gagnon propose, et il est résolu unanimement, de féliciter Monsieur Réal Manseau ainsi que les organisateurs du tournoi de hockey M11-M13. La Ville tient également à féliciter M11-B et M13-C qui ont remporté le tournoi en final ainsi que M11-C qui ont été finaliste.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20 h 17 .

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 17.

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et dix-sept minutes (20;17).

Éric Charbonneau

Maire

Jessica Bédard

Greffière adjointe

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Maryse Hamel, CPA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Maryse Hamel
Trésorière

Date